

AVIS DE RECRUTEMENT

LA COMMUNE DE SAINT LEU RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE OU CONTRACTUEL:

UN RESPONSABLE POUR SON POLE « URBANISME ET DROIT DES SOLS »

Vos missions : Au sein de direction Aménagement et Développement, vous serez en charge de coordonner les projets et les équipes en charge plus spécifiquement de l'urbanisme, du PLU et du SIG ;

Vous participerez à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de planification urbaine, de la supervision et du pilotage d'études prospectives y découlant, de la coordination, du pilotage et de la supervision des projets et des équipes qui y sont liées.

Vous aurez la responsabilité :

- de conduire l'ensemble des démarches concernant le PLU et autres documents de planification
- de manager, d'encadrer et de coordonner les services en charge de l'instruction et de la mise en œuvre du droit des sols,
- de recevoir, renseigner et accompagner les administrés sur ces problématiques.

Vos compétences et votre profil

De formation supérieur (minimum bac + 3) dans le domaine de l'aménagement, votre expérience dans ce domaine, dans l'encadrement d'une équipe au sein de collectivité sera apprécié – bonne qualité rédactionnelle - Autonomie dans la mise en œuvre des orientations et priorités – Capacité à encadrer une équipe à effectifs variables –Force de proposition auprès de l'autorité territoriale.

Il est demandé aux personnes intéressées de bien vouloir faire acte de candidature, avant le 1^{er} février 2019, en adressant lettre de motivation, CV et copie des diplômes à :

Monsieur le Maire de la commune de Saint-Leu
D.R.H
Rue du Général- Lambert
97898 Saint-Leu Cedex